

1910 : le bassin potassique éclate

Situation de l'industrie de la potasse en Allemagne

La « Société Minière Amélie » est créée en 1906. Au mois de février 1910, la mine Amélie extrait ses premières tonnes de minerai de potasse titrant 25% de chlorure de potassium. L'avenir semble prometteur. Mais en Allemagne, dans le monde de la potasse, la situation manque de cohérence et de nombreuses mines sont mises en faillite.

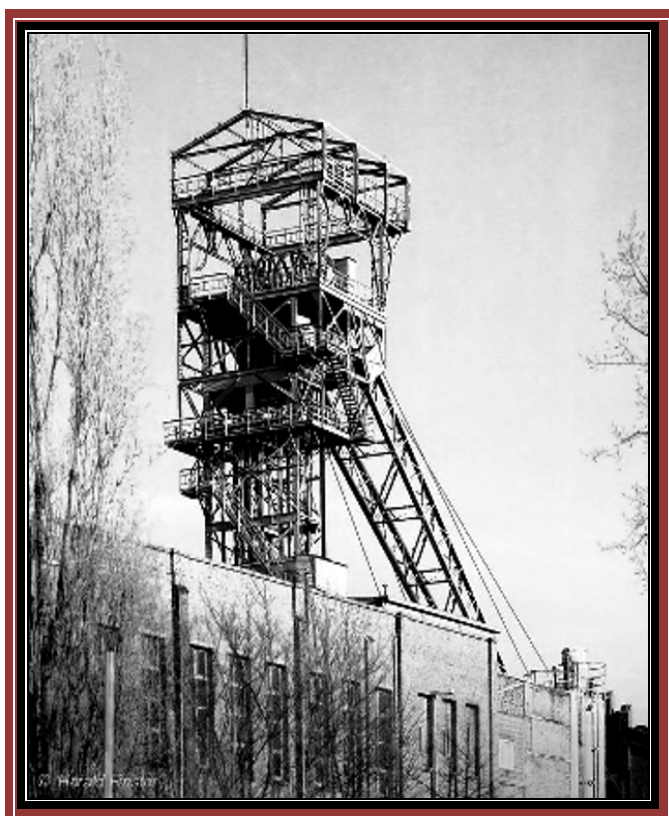
Dès 1862, on produit en Allemagne 2 000 tonnes de potasse pure K_2O .

En 1900, c'est 3 millions de tonnes K_2O . Déjà en 1884, les producteurs créèrent leur cartel de défense qui fut la préfiguration du « Kalisyndikat ». Ce dernier est né en 1902. L'Etat allemand, propriétaire de nombreuses mines dans les états de Prusse et dans l'ancien Duché d'Anhalt, exerçait un contrôle beaucoup plus important. Les contraintes imposées deviennent de plus en plus étouffantes pour les propriétaires de mines.

Affaiblissement du « Kalisyndikat »

Le « Kalisyndikat » a une grande autorité de régulation de la production. Il approvisionne les marchés et favorise par une propagande assidue la diffusion de la potasse aux agriculteurs allemands.

Mais d'année en année, le nombre de mines augmente d'une façon incontrôlée et certains des nouveaux producteurs vont reprendre leur liberté. Ils exercent des pressions énormes pour s'arroger des quotas de production et de vente plus importants. Ainsi le « Kalisyndikat » perd peu à peu de son influence.



Puits de potasse en Allemagne

1907 - la loi « Gamb »

Pour contrer la perte de l'autorité et de l'influence du « Kalisyndikat », l'État propose la suppression du droit aux entreprises privées de la recherche de la houille et des sels. Cette restriction est votée le 8 juillet 1907 sous le nom de loi « Gamb ». Elle soulève de suite un bouclier de contestations. Joseph Vogt, élu au « Landeausschuss », adresse alors à tous les parlementaires d'Alsace-Lorraine une lettre de protestation laquelle fut relayée dans toute la presse locale. Mais l'Etat allemand reste inflexible.

La loi d'Empire du 25 mai 1910 relative à la vente des sels de potasse.

En Allemagne de 1900 à 1910, la production de potasse pure passe de 3 millions à 8 millions de tonnes K_2O . D'année en année, la potasse perd de sa valeur marchande. L'Etat allemand ne veut nullement se laisser déborder par les producteurs privés. Pour les contrer il prépare une série de nouvelles lois visant à réglementer d'une façon plus drastique la production et la vente des sels de potasse.

Cette nouvelle loi, appelée « Gesetz über den Absatz von Kalisalzen », est votée le 25 mai 1910 à Berlin par les députés du « Reichstag ». Elle favorisa essentiellement les mines d'État ainsi que les plus puissantes sociétés

minières (dites Konzerne) de la potasse en Allemagne. Là encore, la presse locale dénonce les méfaits de cette loi et les risques que va encourir la toute jeune « Gewerkschaft Amélie » laquelle vient tout juste de se lancer dans les prémices de l'exploitation minière. Les conséquences néfastes, présagées par la presse locale, vont malheureusement s'avérer exactes. Quelques mois plus tard, la jeune et frêle « Gewerkschaft Amélie » sera absorbée avec facilité par l'un des plus puissants groupes miniers de l'Allemagne du nord connu sous le nom de « Deutsche Kaliwerke » à Bernterode.

OPA sur la « Gewerkschaft Amélie »

L'acquisition de la « Gewerkschaft Amélie » est l'œuvre de deux hommes : Cairns, directeur des « Deutsche Kaliwerke » et Oscar Schlitter, banquier et membre du CA d'Amélie depuis 1906. Ce dernier était particulièrement bien placé pour connaître les faiblesses de la Société Minière d'Amélie. Ensemble ils échafaudent une offre publique d'achat (O.P.A.). Le kuxe « Amélie » peut alors s'échanger contre 8 Kuxes « Deutsche Kaliwerke » ce qui représentait quand même une séduisante somme de 12.000 Marks qui dégagea pour les vendeurs un bénéfice net de plus de 4.000 Marks. Ainsi, en quelques jours, sur les 1000 Kuxes « Amélie » émis en 1906, 995 Kuxes passent dans les mains des « Deutsche Kaliwerke ».

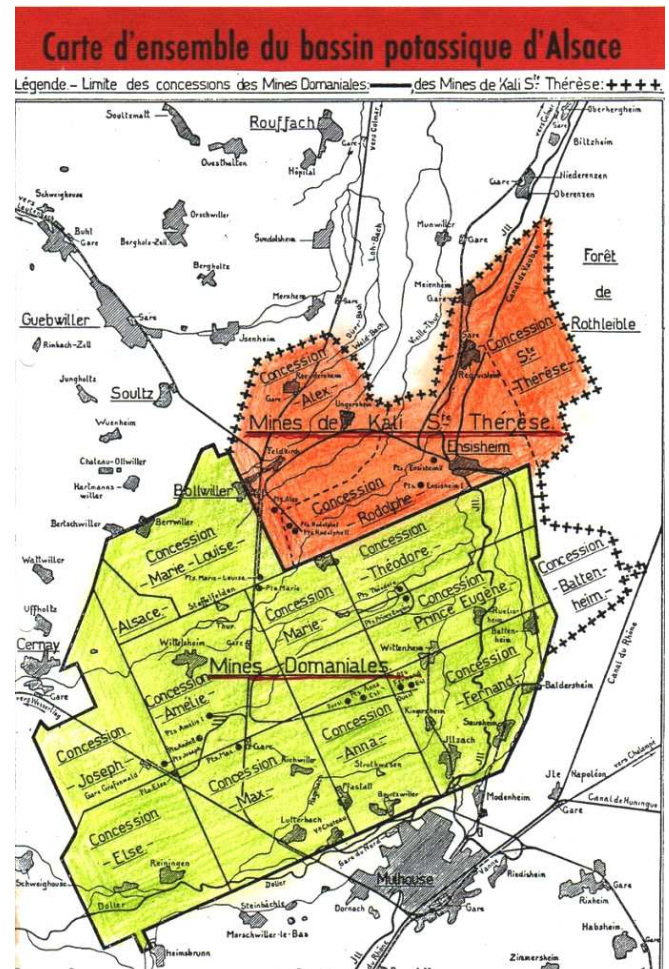
Les « Deutsche Kaliwerke » premier producteur de potasse en Allemagne

Cette Gewerkschaft réussit ainsi à prendre possession des $\frac{3}{4}$ du bassin potassique alsacien pour la modique somme de 12 millions de Marks. Notons que le bassin potassique alsacien a été estimé, grâce à 163 sondages, par le professeur et géologue munichoïse B. Forster à plus de 40 millions de Marks.

Cette prise de contrôle projette les « Deutsche Kaliwerke » au premier rang des producteurs de sels de potasse. Dès 1912, le « Kalisyndikat » leur octroie une quote-part de 89.74 millièmes de la production allemande devant les mines d'Etat des «Preussische Fiskus Bergwerke».

Le nouveau visage du bassin alsacien

En 1911, les « Deutsche Kaliwerke » décident de garder pour leur propre exploitation les concessions d'Amélie 1 et 2, Max, Joseph, Else, Marie et Marie-Louise. Ils réservent à la revente les concessions Théodore, Prince Eugène, Fernand est et ouest ((qu'ils renomment en 1911 «Reichsland est et ouest) et Anna est et ouest.



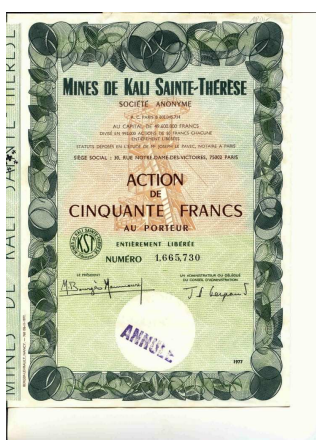
Chaque concession est de nouveau reconvertie et enregistrée au tribunal d'Instance de Mulhouse en une nouvelle « Gewerkschaft » dotée de nouvelles parts minières. Ainsi les vendeurs des anciens Kuxes « Amélie » peuvent réinvestir leur argent dans la potasse alsacienne ce qui profite doublement aux «Deutsche Kaliwerke».

Naissance de la Gewerkschaft Kali Saint Thérèse » (K.S.T.)

Revenons à l'année 1908. Joseph Vogt et son fils Fernand sont occupés à creuser le puits Amélie 1. Parallèlement, ils supervisent tous les sondages en cours pour délimiter et inventorier le gisement de potasse. Ils connaissent donc parfaitement la valeur intrinsèque du gisement. La pression du « Kalisyndikat », la loi « Gamp » interpellent les Vogt. Ils comprennent rapidement que le gisement alsacien allait échapper à plus ou moins longue échéance aux autochtones.

D'autre part, la société de forage « Bonne Espérance » des Vogt a réalisé de nombreux forages à l'étranger mais aussi en Lorraine et dans le bassin houiller du nord de la France. Une douzaine de tours sont à l'œuvre en permanence.

Les acteurs de la création



Dans leur carnet des clients il y a de nombreux spécialistes des mines ainsi que des banquiers proches des Vogt. C'est ainsi que Joseph Vogt va solliciter certaines personnes

françaises pour participer à la création d'une société minière de la potasse à capital franco-

alsacien en Alsace. À cet effet, il leur propose d'acheter à la «Gewerkschaft Amélie» les concessions de Marie Louise ou celles de Théodore.

La « Gewerkschaft Amélie » propose par écrit à Jean Buffet plusieurs options d'achat d'une ou de plusieurs concessions minières, ayant chacune une surface de 1800 à 2000 hectares, entre celles de Marie, Marie Louise, Théodore, Alex et Rudolf. Ces options, assorties d'un droit de préemption, sont valables jusqu'au 1^{er} juillet 1909.

Parmi les futurs associés les plus actifs citons certaines personnes qui influenceront positivement l'avenir de la potasse en Alsace :

- **Louis Mercier**, ancien directeur des mines de charbon à de Béthune. En 1919 il remplacera Joseph Vogt comme président du C.A. de K.S.T. En 1920, il proposera et il fera nommer par l'Etat Pierre de Retz, directeur puis directeur général des Mines Domaniales de Potasse d'Alsace. En 1923, il choisira Félix Cussac, directeur de KST.
- **Jean Buffet**, banquier à Nancy, fondateur du Syndicat Nancéen de la Potasse
- **Lucien Bailly**, ingénieur des Mines de Nancy. Dès 1906, Il avait racheté les 61 Kuxes « Amélie » du Dr Fischer beau-frère de J.B.Grisez. En 1924, il siègera au C A des MDP.

Les négociations s'ouvrent avec la « Gewerkschaft Amélie ». Dans une lettre adressée à J.B. Grisez, Bailly dévoile l'impression de ses amis sur la situation des négociations : *«il faudrait d'abord établir un syndicat de la potasse en Alsace.... C'est avec*

timidité que mes amis s'engagent sur un terrain qu'ils considèrent comme peu sûr... Je serai particulièrement heureux que la « Gewerkschaft Amélie » puisse les rassurer. » Il exprime aussi leur défiance vis-à-vis du « Kalisyndikat allemand » qui leur laissait peu de marge de manœuvre dans un système extrêmement protectionniste et inflexible.

Aucun contrat n'est signé avant la date du 1^{er} juillet 1909 et l'idée de Vogt semble abandonnée. Mais après le vote des nouvelles lois sur la potasse, voilà que les rumeurs dévoilent l'intention d'une OPA sur la « Gewerkschaft Amélie. Celle-ci consent alors à vendre à un prix fort intéressant les concessions d'Alex et de Rodolphe (4 millions de marks) et relance les négociations avec le groupe franco-alsacien représenté par Joseph Vogt.

Le 6 juin 1910, moins de deux semaines après la promulgation des nouvelles lois sur la potasse, naît à Mulhouse la « Société anonymes par actions des mines de kali Sainte Thérèse » cette société est constituée sous le régime du droit local et enregistré au tribunal de commerce de Mulhouse. Son siège est fixé au n° 3, Porte du Miroir à Mulhouse.

Son conseil d'administration est composé de 8 membres. Joseph Vogt le préside et Jean Buffet occupe la vice-présidence. Les autres membres sont Lucien Bailly, Louis Mercier, Jean Pichon Léon Thiriez, Charles Baudry, gendre de Joseph Vogt, nommé secrétaire, et Gabriel Sépulchre.

La direction de la société est confiée à Fernand Vogt.

Réactions des actionnaires d'Amélie

Cette création suscite de suite quelques remous hostiles. Ce sont d'abord les actionnaires de la « Gewerkschaft Amélie » qui reprochent à celle-ci et à KST le prix bradé pour l'acquisition des deux concessions. Max Pohl, l'un des directeurs des travaux d'Amélie, critique ouvertement Vogt dans une lettre adressée à Grisez. D'après lui, les concessions acquise par KST n'ont pas beaucoup de valeur, ni celle d'Ensisheim, rachetée à prix élevé à la « société de sondage Bonne Espérance», propriété des Vogt. Il considère même que Vogt a leurré ses partenaires en leur cachant la valeur réelle de ces acquisitions. Il est certain que Vogt, à travers les nombreux sondages, savait bien que le gisement est plus profond et est plus pauvre en teneur de potasse.

Malgré ces points inquiétants, le premier CA de KST décide de lancer le fonçage de deux puits : Alex et Rodolphe. Les travaux démarrent dès le 13 février 1911 pour Alex et le 28 avril 1911 pour le puits Rodolphe.

Comme le souligne Félix Binder, auteur d'un rapport demandé par le ministère de la Guerre français en 1917, le mérite de la création de KST revient surtout à Joseph Vogt qui grâce à sa ténacité et à sa persévérance réussit enfin à créer en Alsace annexée une société minière à capital franco-alsacien.

De nouvelles sociétés minières à Wittenheim

A la fin de l'année 1910, la « Gewerkschaft Amélie » passe donc dans le giron de la « Gewerkschaft Deutsche Kaliwerke ». Cette dernière acquiert les $\frac{3}{4}$ du bassin pour la modique somme de 12 millions de marks grâce à leur O.P.A. réussie alors que le bassin minier a été estimé à 40 millions de marks.



Fonçage du puits Théodore (1911 – 1913)

Dès 1911, les « Deutsche Kaliwerke » se réservent la partie sud et sud-ouest du gisement avec les concessions d'Amélie 1 et 2, max, Joseph et Else, et Marie et Marie-Louise.

Les concessions dites de Wittenheim (Théodore et Prince Eugène d'une part et Fernand, est et ouest - renommées Reichsland est et ouest – et Anna est et Ouest d'autre part) sont revendues à des sociétés minières allemandes.

Le groupe Théodore passe dans les mains de la « Gewerkschaft Wintershall

pour la somme de 8 millions de marks. Cette société fonce dès 1911 deux puits appelés Théodore et Prince Eugène. Wintershall fonce les deux puits entre 1911 et 1913.

Quant aux concessions « Reichsland » et Anna, elles sont acquises par la « Gewerkschaft Hohenzollern de Hanovre avec le concours de la banque « Roeschling de Sarreburg ».

Les puits Reichsland est et ouest sont creusés entre 1911 et 1913. Le fonçage des deux puits Anna démarre juste avant la première Guerre Mondiale et n'est terminé qu'après l'armistice. Les puits entrent en fonction qu'en 1921.

Ce découpage du bassin potassique va rester en place jusqu'en 1918 avec la fin de la Première Guerre et la mise sous séquestre par l'Etat français des sociétés minières allemandes.



La mine Fernand (Reichsland)